

# La Commune

ASSOCIATION DES AMIS DE LA COMMUNE DE PARIS (1871) · 2012 TRIMESTRE 1

## Les francs-maçons et la Commune

NUMÉRO

49

REPUBLIQUE FRANÇAISE  
LIBERTÉ — ÉGALITÉ — FRATERNITÉ

## COMITÉ CENTRAL

# ÉLECTIONS A LA COMMUNE

CITOYENS,

Notre mission est terminée; nous allons céder la place dans votre Hôtel-de-Ville à vos nouveaux élus, à vos mandataires réguliers.

Aidés par votre patriotisme et votre dévouement, nous avons pu mener à bonne fin l'œuvre difficile entreprise en votre nom. Merci de votre concours persévérant; la solidarité n'est plus un vain mot: le salut de la République est assuré.

Si nos conseils peuvent avoir quelque poids dans vos résolutions, permettez à vos plus zélés serviteurs de vous faire connaître, avant le scrutin, ce qu'ils attendent du vote aujourd'hui.

CITOYENS,

Ne perdez pas de vue que les hommes qui vous serviront le mieux sont ceux que vous choisirez parmi vous, vivant de votre propre vie, souffrant des mêmes maux.

Défiez-vous autant des ambitieux que des parvenus; les uns comme les autres ne consultent que leur propre intérêt et finissent toujours par se considérer comme indispensables.

Défiez-vous également des parleurs, incapables de passer à l'action; ils sacrifient tout à un discours, à un effet oratoire ou à un mot spirituel. — Évitez également ceux que la fortune a trop favorisés, car trop rarement celui qui possède la fortune est disposé à regarder le travailleur comme un frère.

Enfin, cherchez des hommes aux convictions sincères, des hommes du Peuple, résolus, actifs, ayant un sens droit et une honnêteté recon nue. — Portez vos préférences sur ceux qui ne brigueront pas vos suffrages; le véritable mérite est modeste, et c'est aux électeurs à connaître leurs hommes, et non à ceux-ci de se présenter.

Nous sommes convaincus que, si vous tenez compte de ces observations, vous aurez enfin inauguré la véritable représentation populaire, vous aurez trouvé des mandataires qui ne se considéreront jamais comme vos maîtres.

Hôtel-de-Ville, 26 mars 1871.

Le Comité central de la Commune parisienne

AVERTISSEMENT. — Les membres du Comité central de la Commune parisienne ont l'honneur de vous adresser, par le présent prospectus, les observations qu'ils ont cru devoir vous faire connaître, avant le scrutin, ce qu'ils attendent du vote aujourd'hui.

NOTRE COUVERTURE  
Les francs-maçons  
se rallient à la Commune

©Graphic

---

---

DIMANCHE 18 MARS 2012 DE 15 HEURES À 18 HEURES

# Parcours communard

DANS LE XX<sup>e</sup> ARRONDISSEMENT POUR CÉLÉBRER LE DÉBUT DE LA COMMUNE DE PARIS

---

---

Les nombreuses initiatives développées pour le 140<sup>e</sup> anniversaire de la révolution du printemps 1871 ont montré l'actualité, la modernité de l'œuvre et des idéaux de la Commune de Paris. La chape de plomb qui pèse sur cet événement a commencé à être levée.

En 2012, les Amis de la Commune de Paris agiront pour que soient enfin mises pleinement en œuvre les mesures démocratiques et sociales de la Commune de 1871 :

- Une démocratie qui permette au peuple d'être entendu et d'exprimer sa pleine souveraineté
- La reconnaissance de la citoyenneté pour les étrangers
- L'égalité des salaires des femmes et des hommes
- La réquisition des logements vacants pour les sans domiciles et les mal logés
- La remise en marche des entreprises abandonnées pour causes de délocalisations
- Une démocratie sociale sous le contrôle des salariés
- La justice accessible à tous
- Une école redevenue laïque et gratuite.

Le parcours du 18 mars 2012 partira du métro Belleville, remontera la rue du même nom et aboutira au métro Jourdain où se trouvait la mairie du XX<sup>e</sup> arrondissement au moment de la Commune de 1871.

Nous ferons plusieurs arrêts devant des lieux où se sont déroulés des événements importants pendant la Commune de 1871, et à proximité des endroits où ont vécu des acteurs de cette révolution. A cette occasion, seront rappelées les revendications du peuple parisien satisfaites par la Commune.

Des musiciens, chanteurs, artistes agrémenteront cette après-midi à la fois festive et revendicative qui rappellera comment les communards combattaient la misère et les injustices, imaginaient et mettaient en place une société de justice sociale, de progrès démocratique, culturel et humaniste. **YVES LENOIR**



---

---

Parcours communard  
au Quartier latin  
le 18 mars 2010

# **Emmanuel Fleury syndicaliste, résistant, secrétaire des Amis de la Commune**

**1** 962 : notre Association, exsangue, vivote. Le 100<sup>e</sup> anniversaire de la Commune n'est plus très éloigné. Il faut, devant cette échéance de portée nationale et internationale, faire des Amis de la Commune l'outil à la hauteur de l'événement. A l'instigation de Jacques Duclos, le dispositif est mis en place.

Le Secrétaire général, qui en sera la cheville ouvrière, est Emmanuel Fleury.

Principal artisan du succès, il meurt en 1970, un an avant les célébrations, les meetings chaleureux, la première grande Exposition à Paris, les conférences et les colloques universitaires... L'Association reprenait sa place et son rôle. Pour une très grande part, grâce à lui.

Né en 1900 à Châtellerault, il travaille dès 12 ans comme ouvrier agricole. Il adhère, après le congrès de Tours, au Parti communiste. Devenu facteur en 1923 dans le XX<sup>e</sup> arrondissement de Paris, il est un militant





syndical très actif. Révoqué de 1929 à 1936 pour fait de grève, il devient permanent de la CGTU et assume des responsabilités importantes. Il est exclu de la CGT en septembre 1939, pour ne pas avoir désapprouvé le pacte germano-soviétique, par René Belin, futur Ministre de Pétain, et ses amis.

Elu au Conseil municipal par le quartier de Saint-Fargeau, il est arrêté le 19 décembre 1939 et déchu de son mandat en janvier 1940. Il s'évade en septembre.

Il reprend ses activités dans la clandestinité, notamment en tant que responsable du journal illégal, *Le Travailleur des PTT*, et des rapports avec la province. Il est au premier rang de ceux qui reconstituent la Fédération CGT des PTT en 1943.

Il joue un rôle de premier plan dans la grève des postiers, un des préludes essentiels dans la Libération de Paris.



**Marie-Thérèse Fleury  
(1907-1943)**

Sa compagne, elle aussi animatrice de la résistance dans les PTT, meurt en déportation. C'est elle que salue, en 1943, Aragon dans *Le Musée Grévin*, avec Maïe (Pollitzer) et Danièle (Casanova) évoquées dans le même poème.

« *Auschwitz ! Auschwitz ô syllabes sanglantes !*

(...)

*Et celle qui partit dans la nuit la première,*

*Comme à la Liberté monte le premier cri,*

*Marie-Louise Fleury, rendue à la lumière,*

*Au delà du tombeau : je vous salue Marie... » (1)*

Paris est libre. Emmanuel Fleury retrouve sa place au Conseil municipal. Il y défend la Commune avec opiniâtreté. Il contribuera ainsi, dans des conditions pittoresques, au vote d'une subvention pour la réfection des tombes des communards en Nouvelle-Calédonie.

En 1970, il avait rempli sa mission : les Amis de la Commune étaient prêts pour le Centenaire (2).

 **JACQUES TINT**

(1) Aragon, *Le Musée Grévin*, Editions de Minuit, 1943. Son prénom était en fait Marie-Thérèse. Il faut souligner la date à laquelle est mentionné Auschwitz.

(2) Sur Emmanuel, cf. son ouvrage *La remontée* et Michel Delugin, *Un dirigeant syndical révolutionnaire et un grand résistant des P.T.T.*, Le Relais, Suppl. 6 juin 2000.

AUX MARTYRS

SCÈNE FUNÈBRE

pour Orchestre

RÉDUITE  
POUR PIANO  
à 4 mains

PAR

JOHAN SELMER

HISTOIRE

**Les musiciens**  
*devant la Commune (2)*

Paris, WINTRINGER Éditeur, 8, rue M<sup>le</sup> le Prince

*V. L. 1871*

## LES PIRES DÉTRACTEURS DE LA COMMUNE

**D**ans la catégorie des pires détracteurs, on rangera tout d'abord Jean-Charles Dancla. Ce compositeur et violoniste n'est plus connu aujourd'hui que des apprentis violonistes pour ses ouvrages pédagogiques. Le 1<sup>er</sup> juin 1871, il écrit à un correspondant : « *Ah mon ami ! De quel affreux cauchemar nous sortons ! Ah ! Les sauvages, les immondes gueux ! Sans la rapidité, la promptitude des mouvements, des opérations de la brave armée, nous étions tous perdus ! ... Paris était anéanti, brûlait, sautait et nous avec.* » (12). Même attitude chez Vincent D'Indy, aristocrate monarchiste, engagé au 106<sup>e</sup> bataillon de la Garde nationale dont il se fera l'historien. Pour lui « *l'ignoble drapeau de la Commune* » n'a pu être rejoint que « *par des hommes égarés que conduisaient d'atroces fanatiques* » (13). A ce défoulement hystérique participait encore Edouard Lalo qui écrivait au violoniste Jules Armingaud le 1<sup>er</sup> juin 1871 (14) : « *Je ne pensais qu'à ta position au milieu de ces forcenés, je devinais tes angoisses pour ton fils. Je n'osais espérer qu'il échapperait aux réquisitions des misérables de la Commune (15), je craignais l'occupation de ta maison pendant la bataille, je vivais dans un atroce cauchemar et ta lettre est une véritable délivrance. Je te reverrai donc sans que tu aies à déplorer aucun malheur dans ta famille ; embrasse de tout cœur Marcel, mon vieux cœur est avec vous. Dis aux Gêneau combien nous sommes heureux de savoir qu'ils ont pu échapper à tous les dangers qui les entouraient. - Où est Jacquard ? Avait-il quitté Paris ? - Hélas ! Que de deuils ! Que de ruines ! Et que deviendra le niveau moral de notre pauvre pays au milieu de cet écrasement à l'extérieur et à l'intérieur. - Cette dernière lutte infâme d'une armée de vandales contre la civili-*

*sation, cette prétendue commune républicaine qui cachait une horde de peaux-rouges (16) sous le masque de la liberté communale, ont donc la mesure des tendances des classes qui reçoivent le mot d'ordre de l'Internationale (17), c'est la haine féroce, abrutie, contre toutes les richesses des arts, de l'industrie ; ce sont les misères du prolétariat exploitées par une bande de médiocrités impuissantes, poussées à la folie furieuse par la rage de n'avoir ni fortune, ni célébrité. Lefrançais (18) fusillé n'a que le châtement mérité par l'horrible responsabilité qu'il endossait ; ce que je déplore c'est l'épouvantable héritage qu'il laisse à ses pauvres enfants ; devant tant de crimes, je ne peux ni plaindre, ni regretter les furieux fanatiques du nivellement universel qui voulaient la destruction complète des merveilles du génie humain accumulées depuis des siècles à Paris. Que tous ces sauvages peaux-rouges disparaissent au milieu de la tuerie qu'ils avaient organisée sous le couvert de la République qu'ils ont souillée. Ces misérables ont joué le jeu de la monarchie, du cléricalisme (sic), qui feignent une profonde douleur de l'abaissement du pays, mais qui entre eux se frottent les mains parce que tous les spectres du passé auront les coudées franches sur les ruines de l'Empire et de la Commune. Malédiction sur ces hommes pour le mal qu'ils nous ont fait et pour l'avenir que leurs crimes nous ont préparé ! Ils n'ont que trop vécu ». Saint-Saëns, qui se trouvait à Londres pendant la Commune, restera hanté par le spectre de la guerre civile au point de se refuser à prendre parti pendant l'Affaire Dreyfus. Quant à Théodore Dubois, lauréat du Prix de Rome 1861, avant tout connu aujourd'hui par ses ouvrages théoriques, s'étant trouvé du côté des communards qui le sommèrent de choisir son camp, il trouva un stratagème pour leur échapper comme il le rapportera dans ses *Souvenirs de ma vie*, termi-*

**Georges Bizet**  
(1838-1875)



nant son évocation par ces lignes révélatrices sur la fin de la Commune : « *Ce fut un soulagement, une délivrance, mais que de tristesse, de ruines, d'horreur! Et les Prussiens qui assistaient et buvaient notre champagne en poussant des « hoch » ! Quelle page de notre histoire, et comme on voudrait la détruire !* » (19).

### L'AMBIGUÏTÉ DU CAS GEORGES BIZET

Mais le cas de Georges Bizet, engagé au 6<sup>e</sup> bataillon de la Garde nationale, est le plus digne d'intérêt. Le futur musicien de *L'Arlésienne* et de *Carmen* nous a laissé un témoignage détaillé sur la Commune à travers ses lettres adressées à son ami Galabert ou à sa belle-mère Mme Fromenthal Halévy. La plupart de ces lettres ont été, à ce jour, publiées très incomplètement. C'est d'autant plus regrettable qu'elles renferment sur la Commune et sur Versailles des propos contradictoires dont Bizet fournit lui-même la justification : « *Il faut l'éloignement des temps pour*

*embrasser l'ensemble des épisodes aussi compliqués que ceux que nous venons de traverser* » (20). Adversaire acharné de la Commune, Bizet le restera jusqu'à sa chute. Mais ce lecteur, sous l'Empire, d'Hugo et de *La Lanterne* de Rochefort, craint plus que toute autre chose, après la répression, le retour au pouvoir des catholiques, lui qui avait soupçonné la Commune d'être d'obédience cléricale, aussi bouffon que cela puisse paraître (21). Cet homme d'honneur, qui se félicite de n'avoir jamais composé de cantate pour l'anniversaire de Napoléon III, — le « *gredin qui nous a conduit à la ruine et au démembrement* » — répudie Versailles : « *Les circulaires de M. Thiers sont, à mon sens, de véritables monstruosités tant au point de vue politique qu'humanitaire* » (22). Durant la Commune, Bizet se trouvait au Vésinet. Lorsqu'il revient à Paris, il se rapproche de la vérité qu'il ne connaissait que par la presse versaillaise. Alors il dénonce « *cette maudite engeance de journalistes qui en ont rajouté sur les méfaits de la Commune* ». Bizet mourra quatre ans plus tard, en plein règne de l'Ordre Moral de Mac-Mahon, au lendemain de la création de *Carmen* dont la musique avait été taxée de « communarde » — toute opposition, fût-elle esthétique, étant rejetée avec fureur alors que les tribunaux versaillais cessaient à peine de siéger. L'épithète de « communard », — révolutionnaire en politique étant alors synonyme en art de novateur — ne saurait viser, en ce qui concerne Bizet, un ancien partisan de la Commune -ce qu'avait été Manet dont la peinture devait être taxée, elle aussi, de communarde, ce sobriquet étant tenu pour infamant. La frayeur causée par la Commune n'avait pas été de sitôt dissipée malgré la répression. En ces années de nationalisme exacerbé, on faisait feu de toutes pièces sur Wagner et ses admirateurs, ces « internationalistes » qui menaçaient de tout détruire !



### LA COMMUNE RÉPROUVÉE, ET VOLONTAIREMENT OMISE

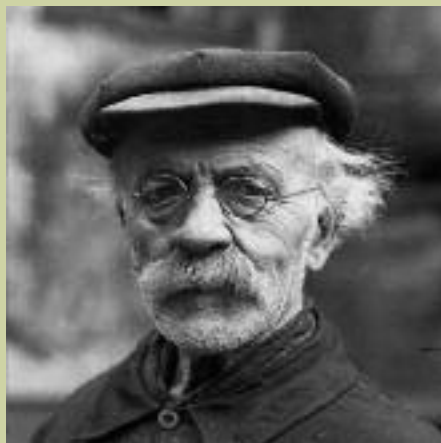
Malgré l'amnistie (partielle en 1879, totale en 1880), Salvador Daniel, l'infortuné successeur d'Auber à la direction du Conservatoire, n'aura donné son nom ni à une rue ni même à une salle du Conservatoire, lui, spécialiste de la musique arabe, qui avait été le chroniqueur de *La Marseillaise* de Rochefort et le collaborateur d'un journal orphéonique (23). Quant à son prédécesseur Auber, le dernier événement de sa longue carrière théâtrale avait été la reprise, ordonnée par Napoléon III après la déclaration de guerre, de *La Muette de Portici*, créée en 1828 et qui relatait, assez fidèlement, la révolte des Napolitains contre l'occupant espagnol au XVII<sup>e</sup> siècle. Auber n'avait pas plus apprécié cette reprise que celle, également ordonnée en haut lieu, de *La Marseillaise*. Qu'aurait-il pensé, lui, adversaire de la Commune d'une autre reprise envisagée par le pouvoir révolutionnaire et dont nous avons déjà fait état ? Ambroise Thomas, qui succédera à Auber comme Directeur du Conservatoire, l'avait veillé jusqu'à ses derniers moments ; il fit transporter clandestinement le cercueil d'Auber dans le caveau de la Trinité. « *La pensée des amis du compositeur fut de soustraire cette gloire française à l'outrage des funérailles publiques ordonnées par les maîtres que Paris s'étaient (sic) laissé imposer : ceux-ci n'auraient pas manqué d'en faire*

*une comédie bouffonne intercalée dans la tragédie des spoliations et des emprisonnements* » écrira Bénédicte Jouvin, chroniqueur du *Figaro*, dans *Le Ménestrel* (24). Les obsèques d'Auber auront lieu, finalement, le 15 juillet. Sur sa tombe, Jules Simon parlera beaucoup de l'avenir, un peu d'Auber et pas du tout de la Commune. Mais les autres orateurs : Ambroise Thomas, Beulé, de l'Académie Française et Dumas fils, qui ne l'était pas encore, pousseront un grand soupir de soulagement à la pensée qu'on n'avait pas enterré pendant la Commune le chantre de Masaniello. A l'étranger, Wagner se félicitera qu'Auber ait été « *heureusement préservé* » d'un « *enterrement athée* ». Et en 1875, sous les voûtes de l'Institut, le Vicomte Delaborde se réjouira encore qu'on ait évité à l'auteur de *La Muette*



**Daniel Auber**  
(1782-1871)

de Portici « l'outrage d'une adoption à l'ombre du drapeau rouge » (25), et que son corps ait été — comme l'écrira, cette fois, l'archiviste-bibliothécaire de l'Opéra, Charles Malherbe « promené par les rues non pas en tumulte comme un trophée de la démagogie, mais pour recevoir, au milieu des légitimes représentants de la reconnaissance nationale, un tribut de respects plus sincères et de souvenirs mieux justifiés » (26). Ainsi la malédiction pesait-elle sur la Commune, avons-nous dit, bien au-delà de l'amnistie des communards. Elle était naturellement très vive au lendemain de la répression versaillaise. Si vive que rappeler — serait-ce en musique — le souvenir de cette période, aurait soulevé la plus violente réprobation. En témoigne cette annonce parue dans *Le Ménestrel* du 10 novembre 1871 : « Nous lisons dans la Revue et Gazette Musicale de Milan qu'un compositeur suédois, Rosén, terminerait en ce moment une grande oeuvre musicale à (sic) orchestre, intitulée *Jours de terreur à Paris*, en voici le programme : 1°) Introduction ; 2°) Réveil ; 3°) Notre-Dame dernière messe de l'Archevêque ; 4°) Démolition de la Colonne Vendôme ; 5°) Le Bivouac ; 6°) L'Hymne de la Pucelle d'Orléans ; 7°) Marche des Insurgés ; 8°) Chant de guerre ; 9°) Attaque des barricades ; 10°) Hymne funèbre pour les morts ; 11°) Le Champ de Mars, marche de parade ; 12°) Finale, incendie des Tuileries. L'auteur se proposerait de parcourir l'Allemagne et jusqu'à la France. Nous lui conseillons prudemment de ne pas franchir le Rhin. Même à (sic) orchestre, le souvenir de pareils événements serait mal accueilli à Paris ». Nous ignorons si cette partition a vu le jour. Il y était question d'un *Hymne à la Pucelle d'Orléans* — lequel ? — et aussi d'un *Chant de guerre* qui, par fidélité à l'histoire, devait logiquement, reprendre le thème de *La Marseillaise*. Comme nous le confirmait M. Jacques Robnard, adjoint au directeur du Centre culturel suédois,



**Pierre Degeyter**  
(1848-1932)

Johann-Magnus Rosén (1806-1885) fut, en effet, journaliste, écrivain et compositeur. Il vécut à Hambourg de 1863 à 1883. Parmi ses compositions figurent *Les derniers jours de Pompéi* et *La Bataille de Narva* dont les intentions descriptives se recourent avec celles de *Jours de terreur à Paris*. Mais M. Robnard n'a pu nous confirmer que Rosén ait eu des rapports avec la France et les musiciens français pendant la Commune.

### P.S. LA POSTÉRITÉ EN CHANSONS

Quant à la chanson, porteuse de révolution et d'espoir tout au long du XIX<sup>e</sup> siècle, elle le fut particulièrement sous la Commune. Mais celle-ci avait été trop brève pour enfanter des couplets avec musique originale, et pas seulement des strophes adaptées à un air préexistant. Quoiqu'il en soit, elles sont peu nombreuses au regard de celles qui naquirent par la suite, notamment lors de l'amnistie et surtout en 1886 face à une nouvelle poussée de la réaction. Un couplet ajouté par le communard Jean-Baptiste Clément à son

célèbre *Temps des cerises*, un autre par un auteur anonyme à *La Carmagnole*, ceux du *Drapeau rouge* adaptés à... Un air suisse!... ont perpétué le souvenir de la Commune dont les espoirs s'exprimeront dans *L'Internationale*. Les strophes d'Eugène Pottier avaient vu le jour en juin 1871 — la musique devant être composée par Pierre De Geyter en 1888. Et pendant vingt-cinq ans, de janvier 1918 à 1943, *L'Internationale* aura été élevée à la dignité d'hymne national du premier État socialiste l'URSS qui se réclamait de la Commune (27).

### FRÉDÉRIC ROBERT

12) Cette lettre inédite a figuré à l'Exposition du département de la musique de la Bibliothèque nationale.

13) Vincent d'Indy : *Histoire du 106<sup>e</sup> Bataillon de la Garde Nationale*, Charles Douniol, 1872, p. 215 .

14) Correspondance d'Edouard Lalo réunie et présentée par Joël-Marie Fauquet Aux Amateurs de Livres, 1989.

15) *Les Communards* (note de Joël-Marie Fauquet).

16) La Commune a accédé au gouvernement de la capitale le 26 mars (note de Joël-Marie Fauquet).

17) La Première Internationale ( Association internationale des travailleurs) a été fondée le 29 septembre 1864 à Londres. Les internationaux ont eu une trentaine d'élus au Conseil de la Commune (note de Joël-Marie Fauquet).

18) Gustave Lefrançois dit Lefrançais (1826-1901). Instituteur, il a pris part à la révolution de 1848. Emprisonné pour avoir publié un programme pédagogique conforme à ses idées révolutionnaires, il s'est exilé à Londres en 1851. De retour à Paris en 1853, il est devenu l'un des chefs de l'opposition au régime impérial. Il a fait partie du Conseil de la Commune et a été condamné à mort par contumace par les versaillais. Contrairement à ce que croit Lalo, Lefrançais n'a donc pas été fusillé. Exilé à Genève, il reviendra à Paris après l'amnistie (note de Joël-Marie Fauquet). C'est à Gustave Lefrançais que Pottier dédiera le poème de *L'Internationale*.

19) Théodore Dubois, *Souvenirs de ma vie*, présentés et annotés par Christine Collette-Kléo ; Lyon, éditions Symétrie, 2009, p.93.

20) Cité par Minna Curtiss : *Bizet et son temps*, Genève-Paris, La Palatine, 1961 , p.242

21) « *Des menées réactionnaires sont cachées sous tout ce désordre, il y a du catholique là-dessous* » (id.ibid.p.244.).

22) « *Nous marchons à la monarchie catholique, et c'est là ce que je redoutais le plus* », Bizet : *Lettres - Impressions de Rome - La Commune*, Calmann Lévy, 1908, p.285.

23) Voir l'article de Joël-Marie Fauquet dans le *Dictionnaire de la musique en France au XIX<sup>e</sup> siècle*, op.cit.

24) Numéro du 11 octobre 1871 ( B.Jouvin : *Auber/sa vie et ses œuvres /Supplément*).

25) Vicomte Delaborde : « *Éloge d'Auber* » lu dans la séance annuelle du 30 octobre 1875, Firmin-Didot, 1875 , p.2. Victor Massé parlera des « *jours désespérants de la Commune* » dans sa *Notice sur la vie et les travaux d'Auber lue dans la séance de l'Académie des Beaux-Arts le 13 mars 1875*, Firmin-Didot, 1875, p. 26. C'est Victor Massé qui succédera à Auber à l'Institut.

26) Charles Malherbe : *Auber*, collection Les musiciens célèbres, Laurens, (s.d.) p.91

27) Sur *L'Internationale* voir Marc Ferro : *L'Internationale*, Editions Némésis, 1996, et notre article *Marseillaise et Internationale* dans *Musique et société*, Cité de la musique, 2004. Voir également Xavier Maugendre : *L'Europe des hymnes*, Mardaga, 1996, pp.359-369.



La ville de Bièvres, dans l'Essonne, proche de l'aérodrome de Villacoublay et du carrefour du Petit-Clamart, semble avoir été la pointe avancée de la colonne Duval lors de la sortie du 3 avril 1871. Trois communards y ont été fusillés par les versaillais.



Zone où le randonneur a vu le monument dans les années 1970

## Les fusillés de Bièvres

AVANT-GARDE DE LA COLONNE DUVAL LE 3 AVRIL 1871 ?

Une correspondance d'un randonneur nous a fait part de la disparition d'un monument à la mémoire de fusillés de 1871 sur la commune de Bièvres en bordure du chemin de grande randonnée GR 111. Nous nous sommes rendus sur place et avons emprunté ce sentier qui contourne la ville par le nord et longeait, dans les années 1970, l'aérodrome de Villacoublay. Le guide de ce GR indique : en quittant la rue de Paris (CD 53 E), près du Musée français de la photographie, « le chemin n'entre pas dans Bièvres mais monte dans le bois du Loup pendu... serpente entre les châtaigniers et débouche sur une petite route empierrée ». Ce che-

min appelé de « Creuse-voie » descend à gauche, en direction du centre de Bièvres. Le guide mentionne : « en face, de l'autre côté d'un petit mur (où des communards furent fusillés en 1871)... se trouve le château de Bel-Air. »

**PREMIÈRE CERTITUDE : DES COMMUNARDS FURENT BIEN FUSILLÉS À CET ENDROIT EN 1871.** Reste la question du monument. C'est là que notre randonneur l'a vu dans les années 1970, mais il n'en reste aucune trace aujourd'hui.

Pour en savoir plus, nous nous sommes rendus aux Archives vivantes de la mairie de Bièvres. Sa responsa-



belle nous indique qu'elle n'a jamais entendu parler d'un monument. Elle s'est renseignée auprès d'anciens élus et de Biévrois âgés. Aucun n'en connaît l'existence. Très aimablement, elle nous permet de consulter et photocopier une *Monographie de Bièvres* rédigée en 1899, par l'instituteur et secrétaire de mairie de l'époque, dont le texte vient corroborer ce que nous savions déjà, en apportant des précisions intéressantes. En voici la teneur :

« *Quand la Commune commença, les hostilités furent dirigées contre le gouvernement de Monsieur Thiers retiré à Versailles ; Bièvres fut sur le point d'être envahie par les soldats de la Commune ; beaucoup se répandirent dans la plaine, vinrent au château de Bel-Air et à la ferme de Gisy. Quelques-uns même descendirent jusqu'au milieu de la rue de Paris, chez la veuve Lafon, marchande de bois, pour réclamer des provisions de bouche. Tandis que les insurgés parlementaient à Bel-Air avec l'intendant, une bombe de l'armée de Versailles tomba au milieu du salon... On fusilla dans la Creuse-Voie, (chemin du cimetière) trois déserteurs de l'armée et, chose étrange, à l'endroit où l'un d'eux était tombé, il y eut longtemps des fleurs constamment renouvelées sans que l'on ait pu surprendre celui ou celle qui les apportait.* »

**LA LECTURE DE CE TEXTE APPELLE QUELQUES REMARQUES.** On y cite des noms de lieux, *Bel-Air* et *Creuse-Voie*, évoqués dans le guide du GR 111. Le style administratif et apparemment neutre du rédacteur laisse cependant poindre de la sympathie pour les communards, notamment dans la partie du texte qui évoque le dépôt de fleurs sur la tombe d'un fusillé.

Le terme de déserteur est emprunté au vocabulaire des versaillais qui essayaient ainsi de justifier leurs exécutions sommaires. Il n'était pas entièrement hors de propos puisque, le 18 mars, beaucoup de soldats avaient fraternisé avec la Garde nationale et rejoint ses rangs.

Le texte ne mentionne pas la date des événements qui y sont relatés.

Tout laisse supposer que c'est le 3 avril 1871, quand la colonne de fédérés commandée par Emile Duval, qui se dirigeait vers Versailles, était arrêtée au Petit-Bicêtre, aujourd'hui Petit-Clamart, à proximité immédiate des lieux cités dans cet article.

Est-il exagéré de conclure que cet endroit fut la pointe avancée de l'offensive de l'armée de Duval le 3 avril 1871 ?

Reste la question du monument aux fusillés. Nous lançons un appel à témoins. Quelqu'un, parmi nos lecteurs, a-t-il vu ce monument, sait-il quand et dans quelles circonstances il a été détruit ?

Nous ambitionnons à cet endroit, dans le cadre de nos démarches pour la réhabilitation de la Commune et des communards, de faire remettre en place un monument ou une plaque pour rappeler le sacrifice et honorer la mémoire de celles et ceux qui ont donné leur vie pour la démocratie, la justice et la dignité humaine.

**YVES LENOIR ET CHARLES FERNANDEZ**



## Un mur qui voudrait en cacher un autre

« Ah bon, ce n'est pas le mur des Fédérés ? » Combien de fois avons-nous répondu à cette question au cours de nos débats à propos du monument situé dans le square Samuel-de-Champlain, avenue Gambetta à Paris, dans le XX<sup>e</sup> !

**I**l s'agit d'une sculpture de Paul Moreau-Vauthier (1871-1936), fils du communard, le sculpteur Edmé Augustin Jean Moreau-Vauthier (1831-1893), membre de la Commission fédérale des artistes sous la Commune (1). L'œuvre du fils porte le titre officiel *Aux victimes des révolutions* et s'honore d'une phrase de Victor Hugo « *Nous voulons la justice non la vengeance* » ajoutant encore à la confusion, en faisant l'amalgame entre les massacrés et les massacrés. Double trahison ! L'œuvre représentant un mur aurait été réalisée avec des pierres récupérées sur le véritable lieu du martyr et sur lesquelles nous voyons encore des impacts de balles.

La sculpture, acquise en 1907 par le Conseil municipal de Paris, est installée en 1909. Par crainte, peut-être, d'un mécontentement populaire, cette œuvre ne fut jamais inaugurée officiellement (2). On trouve cependant dans l'iconographie révolutionnaire de la Commune, cette représentation. Elle est par exemple portée à la boutonnière des manifestants de

la célèbre Montée au Mur, le vrai celui-là, le 24 mai 1936. Est-ce parce que Paul Moreau-Vauthier est décédé le 2 février 1936, quelques mois avant la célébration ? Nous la retrouvons parfois, aujourd'hui encore, dans la presse, en illustration d'articles sur la Commune.

### LE VRAI MUR

Le véritable lieu de commémoration est situé avenue circulaire (3) dans le Père-Lachaise, devant cette plaque portant les simples mots rappelant la Semaine sanglante : « *Aux morts de la Commune – 21 -28 mai 1871* ». Les communards survivants de la Commune, de retour de déportation et d'exil, organisés dans une association ancêtre de la nôtre, participent à son inauguration le 21 mai 1908 (un an avant l'installation du monument de Paul Moreau-Vauthier).

A gauche de la plaque, à l'encoignure du mur, on remarque un tertre où furent fusillées les 147 victimes amenées de la prison de Mazas toute

proche. Comme le montre un tableau de Picchio, ils tombent directement dans la fosse creusée au pied du mur. Cette plaque symbolise leur exécution, mais aussi les 20 000 personnes qui périrent durant la Semaine sanglante, victimes de la sauvagerie des troupes versaillaises, les déportés, les exilés, tous ceux qui durant neuf longues années attendirent le retour.

### LE CRIME DE THIERS

En mettant sur le même plan les victimes des versaillais et les versaillais eux-mêmes, ce que voulait la ville, avec le monument square de Champlain, était bien de gommer le crime de guerre du gouvernement de Thiers.

Aujourd'hui, nous demandons que ce crime soit reconnu. Pour cela, il nous faut obtenir la réhabilitation des communards et, pourquoi pas, la condamnation de Thiers.

Comme l'écrivait Victor Hugo, il ne s'agit pas de vengeance mais de justice.

 **CLAUDINE REY**

(1) Rond point Casimir-Perier, 14<sup>e</sup> division, on peut admirer une magnifique « pleureuse » du sculpteur communard, Edmé Augustin Jean Moreau-Vauthier. (2) Sources : Article de Marcel Cerf : *Commune*, bulletin des Amis de la Commune de Paris – N°19 année 2003– et les travaux de l'écrivain chinois Shen Dali (3) Dans une démarche officielle, datée du 16 décembre 2011, notre association demande que cette avenue soit dénommée avenue du Mur des Fédérés.

### MONTÉE AU MUR DES FÉDÉRÉS

LE 26 MAI 2012

Rendez-vous à 14 h 30

Entrée rue des Rondeaux  
métro Gambetta



**Ernest Picchio**

*Le Triomphe  
de l'ordre*





## Les francs-maçons et la Commune

Depuis sa création au début du XVIII<sup>e</sup> siècle, la Franc-maçonnerie a toujours assez bien représenté les diverses composantes – tout au moins les plus aisées – des sociétés au sein desquelles elle s'est développée. C'est ce qui se passe dans la France de 1871, à ceci près que les ouvriers et les artisans sont, du moins à Paris, particulièrement bien représentés dans les loges. C'est ce qui explique pourquoi l'on trouve de nombreux francs-maçons parmi les responsables de la Commune : ils y sont, en gros, un tiers. Les instances maçonniques dirigeantes – Conseils de l'Ordre – s'opposent, par contre, à la Commune et dénoncent la participation des Frères. Il y a d'ailleurs beaucoup de francs-maçons hostiles au mouvement communal et certains d'entre eux sont engagés dans les rangs versaillais.

La Commune de Paris et la Franc-maçonnerie partagent toutefois de nombreuses valeurs : la défense des principes de la République, la liberté politique et associative, la justice sociale, la laïcité, l'éducation... La Maçonnerie est unanime à déplorer la violence et à condamner la guerre civile. Elle va, à plusieurs reprises, militer et s'engager très courageusement pour exiger que les combattants se réconcilient. Le fait qu'il y ait des Frères des deux côtés lui donne une vocation et une compétence particulière pour cela ! Les conciliateurs se heurtent pourtant chaque fois à l'intransigeance butée de Thiers, ce qui va conduire finalement les Frères parisiens à s'engager massivement aux côtés des communalards pour combattre Versailles. Ils le payeront de leur sang.

**L**ES ÉLUS DE LA COMMUNE FRANCS-MAÇONS. « Le recrutement des Ateliers de la capitale était resté très populaire. Les ouvriers et les artisans formaient un bon tiers des effectifs et un grand nombre de militants révolutionnaires pouvaient se reconnaître sous le symbole de l'acacia. Les chefs militaires des insurgés, à l'exception de Cluseret et de Rossel, et un tiers des élus de la Commune (dont le vétéran Charles Beslay) appartenaient à la franc-maçonnerie » (1). De fait, Jaroslaw Dombrowski et Walery Wroblewski sont tous les deux maçons et il en va de même de Gustave Flourens, initié le 12 juin 1866 à la loge l'Union d'Orient, de Gabriel Ranvier, initié le 7 décembre 1863, de Simon Mayer, initié en 1867 à l'Union Parfaite de la Persévérance, d'Émile Eudes, initié à la loge l'Écossaise 133, de Jules Bergeret et de Napoléon La Cécilia. Les principaux responsables politiques sont également maçons : Gustave Lefrançais, initié le 27 octobre 1863 à la loge l'Écossaise 133 et affilié en 1866 à l'Union Parfaite de la Persévérance, Benoît Malon, Auguste Vermorel, Félix Pyat, Francis Jourde, Charles Beslay, Eugène Protot, initié le 3 mai 1866. Auguste Blanqui, fondateur du journal *Ni Dieu ni maître*, est membre de plusieurs loges : les Amis de la Vérité, le Temple des Amis de l'Honneur Français et le Lien des Peuples. Jules Vallès est franc-maçon, de même que Jean-Baptiste Clément, membre des Rénovateurs, qu'Eugène Pottier, que Henri Rochefort, membre des Amis de la Renaissance, qu'Élie Reclus et que beaucoup d'autres (2).

Parmi les opposants à la Commune, on peut citer Jules Simon, seul ministre franc-maçon du gouvernement de Thiers, Jean-Baptiste Alexandre



Montaudon, général du 1<sup>er</sup> corps d'armée de l'armée versaillaise, F. Malapert, orateur du Suprême Conseil, Ernest Hamel, ancien vénérable de L'Avenir.

Il existe à l'époque deux obédiences maçonniques, le Grand Orient de France, qui regroupe un peu plus de 300 loges avec 15 000 membres actifs environ dont plus de 4 000 à Paris et le Suprême Conseil de France qui réunit à peu près 5 000 adhérents dont près de 2 000 membres à Paris (3).

D'une manière générale, les Conseils de l'ordre, organes dirigeants des obédiences, sont très réticents à l'égard de la Commune et donnent aux frères des consignes de neutralité. Ces ordres ne seront pas suivis par la base !

**LES TENTATIVES DE CONCILIATION.** Ayant des Frères dans les deux camps, la franc-maçonnerie est particulièrement bien placée pour jouer

la réconciliation. Elle s'implique d'autant plus volontiers que ses valeurs sont aussi celles de la Commune.

Les francs-maçons se manifestent à trois reprises : le 8 avril, le 22 avril et le 29 avril 1871.

« Une loge du Grand Orient, "les Disciples du Progrès" pensa qu'une initiative maçonnique appelant à l'arrêt des combats pourrait être couronnée de succès. Elle rédigea, le 8 avril, un "Manifeste de la Franc-Maçonnerie" qui, approuvé par les Conseillers de l'Ordre présents à Paris, fut affiché dans la capitale, publié dans la presse, adressé aux ateliers de province qui l'approuvèrent. Des assemblées maçonniques se succédèrent. Une première délégation, avec l'accord de la Commune, se rendit auprès de Jules Simon qui ne put que promettre que la future loi municipale satisferait les Parisiens. Cette promesse ne fut d'ailleurs pas respectée » (4).

Le manifeste du 8 avril se réfère à la noble devise Liberté - Égalité - Fraternité - Solidarité

**Après l'échec de leurs nombreuses tentatives de conciliation, les francs-maçons plantent leurs bannières sur les fortifications de la porte Maillot et se rallient à la Commune**



qui est portée par le drapeau de la maçonnerie. Il proclame l'inviolabilité de la vie humaine et appelle à arrêter « l'effusion de ce sang précieux qui coule des deux côtés » et à poser les bases « d'une paix définitive qui soit l'aurore d'un avenir nouveau ».

Une seconde délégation, conduite par Ernest Hamel, put rencontrer Thiers. « Le 22 avril, des francs-maçons, des délégués de la Ligue d'union républicaine des droits de Paris, des délégués des municipalités des arrondissements de Saint-Denis et de Sceaux réclament la fin des combats et, à défaut, une trêve pour évacuer les habitants des communes concernées par les bombardements. Thiers consent une trêve de huit heures, le 25 avril, pour évacuer Neuilly, mais ne va pas au-delà » (5).

Le 26 avril après-midi, les francs-maçons se réunissent au théâtre du Châtelet et décident d'aller planter leurs bannières sur les remparts. Ils se rendent séance tenante à l'Hôtel de Ville pour annoncer cette résolution à la Commune qui les reçoit avec des applaudissements, des discours chaleureux et des embrassades. Le 29 avril, six mille Frères, représentant cinquante-cinq loges, se sont donné rendez-vous au Carrousel. Ils se rendent à l'Hôtel de Ville où a lieu une nouvelle cérémonie, puis « l'immense cortège, ayant montré à la Bastille et aux boulevards ses bannières frénétiquement applaudies, arriva, vers deux heures, au rond-point des Champs-Élysées. Les obus du Mont-Valérien l'obligèrent à prendre des voies latérales pour gagner l'Arc de Triomphe. Une délégation de tous les vénérables planta les bannières depuis la porte Maillot jusqu'à la porte Bineau. La bannière blanche (6) fut dressée au poste le plus périlleux, l'avancée de la porte Maillot ; les versaillais cessèrent leur feu. Les délégués et quelques membres de la Commune désignés par le sort s'avancent, bannière en tête, dans l'avenue de Neuilly. Au pont de Courbevoie, devant

la barricade versaillaise, un officier les reçoit et les conduit au général Montaudon, franc-maçon lui aussi. Ils s'expliquent, demandent une trêve. Le général permet à trois délégués (7) de se rendre à Versailles. Ce soir-là, le silence se fit de Saint-Ouen à Neuilly. Le lendemain, les délégués revinrent. M. Thiers les avait à peine reçus. Impatient, résolu à ne rien accorder, il ne voulait plus admettre de députation. En même temps, les balles versaillaises trouaient les bannières. Les francs-maçons se réunirent aussitôt salle Doullan et décidèrent d'aller au feu avec leurs insignes ». (8)

Effectivement, de très nombreux Frères, écoeürés par l'intransigeance de Thiers, se rallient à la Commune et prennent les armes aux côtés des fédérés. « Pendant la semaine sanglante, des Frères prirent le risque d'être fusillés en cachant des francs-maçons alors que d'autres étaient exécutés sur dénonciation pour avoir participé au défilé du 29 avril. [...] Au cours des procès, l'appartenance à la Fraternité était considérée comme une charge aggravante » (9). Beaucoup sont tués. Beaucoup seront emprisonnés ou déportés.

 **GEORGES BEISSON**

(1) André Combes, *Les trois siècles de la Franc-Maçonnerie française*, Éditions EDIMAF, Paris, 1987, p. 114 ; (2) Cf. Gérard Dittmar, *Les Francs-Maçons et la Commune de 1871*, Éditions Dittmar, Paris, 2003, p. 9-10 et 15-38. Cf. aussi Raphaël Aurillac, *Guide du Paris maçonnique*, Éditions Dervy, Paris, 2005, p.177 ; (3) Gérard Dittmar, *Idem*, p. 10 ; (4) André Combes, *Idem*, p. 114 ; (5) Laure Godineau, *La Commune de Paris par ceux qui l'ont vécue*, Parigiamme, Paris, 2010, p. 172 ; (6) C'était celle de la loge de Vincennes ; (7) Ce sont Émile Thirifocq, Fabreguette et Lavacque ; (8) Prosper Olivier Lissagaray, *Histoire de la Commune de Paris de 1871*, La Découverte, Paris, 2000, p. 248-249 ; (9) André Combes, *Ibidem*, p. 116.

Dans *Le Petit Parisien* du 4 juin 1893, on peut trouver un récit cocasse d'un épisode déjà relaté de manière succincte et erronée du néanmoins très émouvant livre de Marcel Cerf sur le colonel Maxime Lisbonne, intitulé \* *Le d'Artagnan de la Commune*.

## Des communards à l'Académie française ?



L'origine de l'affaire, dite « Les Trois Académicides », se trouve dans la candidature facétieuse du poète Achille Le Roy à l'Académie française dans le but de ridiculiser cette institution de vieillards vermoulus et réactionnaires grâce à la complicité de ses amis Marius Tournadre et Maxime Lisbonne.

**Achille Le Roy** est un ex-communard déporté en Nouvelle Calédonie, auteur de chansons révolutionnaires, dont celle-ci, connue sous le nom de *Ni dieu ni maître* avec les refrains suivants : « *Debout, frères de misères/Debout et plus de frontières/Révoltons nous contre les affameurs/Pour écraser la bourgeoisie/ Et supprimer la tyrannie/ Il faut avoir du cœur/De l'énergie.* ». À noter, qu'invité en Union Soviétique en 1925, il y resta pensionné comme ancien communard jusqu'à sa mort en 1929.

**Marius Tournadre**, lui, s'il n'a pas participé à la Commune est un militant infatigable de la cause anarchiste dans les bassins miniers.

Enfin, on ne présente plus l'immense **Maxime Lisbonne**, l'un des grands chefs

de guerre de la Commune et personnage incontournable des cabarets de l'époque.

Voici la lettre de candidature d'Achille Le Roy telle qu'elle fut envoyée à chacun des académiciens : « *Citoyen de l'Académie et futur collègue, j'ai l'honneur de vous prévenir que, selon l'antique et immortelle coutume, je me rendrai chez vous demain, vers dix heures, pour vous présenter mes hommages respectueusement académiques.*

*Afin d'être plus digne de vous, je serai revêtu de mon habit couleur d'espérance et couvert de palmes académicides ; je serai en outre, accompagné de mon secrétaire perpétuel, le sympathique révolutionnaire Marius Tournadre, et escorté de mon ami Maxime Lisbonne. Croyez, citoyen et futur collègue, à mes civilités empressées. »*

C'est ainsi qu'affublé d'une tunique de général bolivien, comme le montre la photo (emporté par son enthousiasme de biographe, Marcel Cerf avait remplacé Le Roy par Lisbonne... dont acte), monté dans une vieille guimbarde et suivi par une foule de fidèles, Achille Le Roy arrive à l'Académie où, si certains académiciens refusèrent de le recevoir, d'autres, plus curieux, dont Jules Claretie, auteur d'un très mauvais *La Révolution de 1870/1871*, purent remarquer sur la poitrine du candidat, l'insigne des « Trois-Huit » qui veut dire : « huit heures de travail, huit heures de repos, huit heures de sommeil. » Au duc d'Aumale absent, Le Roy laissa ce mot : « *L'Académie sera prolétarienne ou elle ne sera plus.* »

Enfin, nos trois sympathiques compères laissèrent sur place une marmite à la Ravachol chargée, non pas de poudre, mais de leurs cartes de visite.

Au retour, le convoi stationna place du Panthéon sous les cris pleins d'humour de : « *Vive Le Roy* » et fut chargé par la police, ce qui entraîna bagarre et arrestations de nos amis.

Le journaliste couvrant cette affaire écrivit à la suite que ces visites académiques compteraient dans les annales de la blague et on peut dire, après lui, qu'elles montrent l'esprit toujours vif, enjoué, rebelle de nos communards. Mais n'est-ce pas ce qui avait avant tout séduit le tout jeune Rimbaud dans le mouvement révolutionnaire de 1871 avant qu'il décide de se perdre dans l'abrutissant Ordre Moral ?

 THIERRY SOLAS

(\*) Marcel Cerf, *Maxime Lisbonne...*, p. 191

**Un grand merci aux Amis de la Commune qui m'ont déjà permis de réunir plus de soixante manuels scolaires de l'enseignement primaire et secondaire datés de 1881 à 2007. Je pense notamment à MM. Barracq, Daniel Depresle, Marc Forestier, Alain Gelly et Gilbert Provost, mais ils ne sont pas les seuls : que ceux que je n'ai pas nommés me pardonnent... De plus, il n'est pas trop tard pour enrichir la collection : je suis toujours preneur, surtout pour la période contemporaine ! Je pense pouvoir en faire une analyse plus approfondie qui me permettra de publier un article dans un bulletin de la fin de l'année 2012, mais je peux dès maintenant livrer à nos lecteurs une première réaction.**





## La Commune dans les manuels scolaires

**I**l est frappant de noter que le contenu de ces manuels varie peu au cours de la période étudiée, ce qui permet d'analyser de manière édifiante la fabrique de l'histoire officielle de la Commune : il s'agit d'une présentation politique entièrement au service de la bourgeoisie, classe sociale toujours au pouvoir. Plus que d'une véritable falsification, il s'agit d'un tri, d'une savante sélection : l'accent est mis sur certaines informations discréditant la Commune, le silence sur d'autres qui pourraient la valoriser.

Dès 1881, le décor est planté. Le grand thème retenu est celui de la création de la III<sup>e</sup> République par un homme d'État éminent, Adolphe Thiers, artisan de la paix, libérateur du territoire et politicien de génie. La Commune n'est qu'un « détail » qui retarde l'action de Thiers pendant deux mois : certains manuels de l'enseignement primaire font d'ailleurs le choix de ne pas en parler.

Certes des maladresses ont été commises : le 10 mars, l'Assemblée choisit Versailles pour s'installer ; elle supprime les soldes des gardes nationaux et met fin aux moratoires sur les loyers et sur les échéances ; le 18 mars, l'armée ne prévoit pas d'attelages en nombre suffisant et Claude Lecomte traîne à enlever les canons. Il n'en reste pas moins que c'est bien le peuple de Paris, excité par quelques meneurs révolutionnaires, qui exécute Lecomte et Thomas.

C'est la Commune qui édicte le décret sur les otages et qui finira par les fusiller un mois et demi plus tard. C'est la Commune qui fait démolir la colonne Vendôme et, même s'il est épuisé et désespéré, c'est encore le peuple de Paris qui incendie de trop nombreux monuments publics. Certes, la répression est sanglante et des condamnations sont encore prononcées bien après la fin des combats, mais il faut bien rétablir l'ordre et en finir avec les révolutionnaires.

Par contre, aucun manuel ne signale que Lecomte avait donné l'ordre de tirer sur la foule, ni que le décret sur les otages était une réponse au fait que les Versaillais exécutaient sommairement les prisonniers, refusant de leur accorder le statut de belligérants. Aucun manuel ne mentionne que les incendies n'étaient pas le fait des seuls communards. Quant à la répression, aucun manuel ne cite Thiers : « *On ne parle plus du socialisme et l'on fait bien, nous sommes débarrassés du socialisme* ». En définitive, aucun manuel n'analyse les événements de 1871 pour ce qu'il ont été réellement : l'écrasement voulu, méticuleux et systématique du mouvement ouvrier, alors en plein essor, par la bourgeoisie.

On comprend mieux que, de nos jours, le grand public ait retenu, au passif de la Commune, les incendies et l'exécution des otages et ne sache rien, à l'actif de la Commune, de son œuvre et de sa modernité.

## Reconstitution du procès de Gaston Crémieux

**C**e fut un moment d'une intense émotion. La salle est comble le 2 décembre 2011, au palais de justice de Marseille, et les participants ont réagi vivement au réquisitoire ignoble et injuste du ministère public.

Puis l'écoute se fait dense lors du plaidoyer de l'avocat de Gaston Crémieux.

Il est saisissant d'entendre des paroles qui nous sont transmises directement depuis l'histoire. Cette reconstitution est réalisée à partir des minutes du procès. Elle est introduite par le bâtonnier du Barreau de Marseille qui a donné accès à la salle même dans laquelle Gaston Crémieux a été jugé. Il salue en Gaston Crémieux un défenseur de leur profession.

Roger Vignaud, écrivain qui incarne Gaston Crémieux, parle du poète. En brandissant l'original du livre de poèmes de ce dernier, il lit une dédicace que Victor Hugo y a écrite à l'attention de sa veuve : *« C'était un poète rare, un écrivain distingué. C'est un procès que l'avenir jugera »*.

Lorsque Roger Vignaud restitue les dernières paroles de Gaston Crémieux avant le délibéré, il nous fait entendre ce poète. Un poète engagé jusqu'au bout, qui s'est adressé une dernière fois au peuple pour le soutenir, lui insuffler le courage de la lutte, agissant comme il fut : l'avocat des pauvres.

Inutile de détailler l'imbécillité de l'accusation uniquement justifiée par des esprits partisans et revanchards. Le réquisitoire a voulu dégrader la Commune : *« Paris détruite par une barbarie ! »* Mais l'actualité nous vient à l'esprit lorsque ce sont les étrangers qui sont pointés du doigt comme *« si nombreux et si actifs dans la Commune »* !

Le plaidoyer est saisissant de modernité. L'avocat (interprété par l'ancien bâtonnier du Barreau de Marseille) met en évidence les valeurs défendues par Gaston Crémieux qui ont été celles de la profession dans un combat pour les libertés et la justice. Il déclare que *« derrière la cause d'un homme seul, il défend la cause de la justice et celle de tous les hommes »*. Il s'adresse aux vainqueurs : *« une victoire voilée de deuil, à la seule fin de maintenir les vieux principes d'un monde barbare »*, *« ... nos morts sont nombreux, mais il n'y a plus ni vainqueurs ni vaincus. La justice commence et elle doit être sereine. »* Contrairement aux accusations, *« Gaston Crémieux est un homme de paix et de conciliation qui a appelé à la retenue »* dans le dessein d'éviter un bain de sang. C'est sur les conséquences de la peine de mort que le discours a été d'ordre universel, mettant notre pays sur le chemin, qui sera bien tardif, de son abolition.

La conclusion a surpris tout le monde : aujourd'hui les juges ont acquitté Gaston Crémieux, sous les accents de l'Internationale.

 MIREILLE COLLANGE



## Louise Michel à la Maison de Victor Hugo

**L'**exposition qui vient de se terminer était intéressante à plus d'un titre. D'abord pour les écrits, essentiellement les lettres de Louise Michel à Victor Hugo, dont les originaux sont conservés à la maison du poète, place des Vosges à Paris.

Sa première lettre, signée L. Michel Demahis, est envoyée depuis le château de Vroncourt (Haute-Marne), l'année de ses vingt ans, avec de longs poèmes qui la situent d'emblée dans une ambition d'écriture, avec la volonté de ne pas afficher d'abord son prénom féminin. Ces lettres s'étaient sur une période de trente ans. A partir de 1862, date de la parution des *Misérables*, elle signe Enjolras, en lettres grecques, du nom du héros révolutionnaire du célèbre roman de Victor Hugo « *soldat de la démocratie, prêtre de l'idéal* », comme elle le définit.

Elle lui écrit aussi après la Commune, du fond de sa prison, « *obtenez qu'on nous déporte tous, qu'on laisse sortir ceux qui n'ont rien fait, pas d'exécution surtout, ou qu'on nous tue tous* ».

Il y a aussi les écrits de Victor Hugo, qui fut député de Paris en février 1871 à l'Assemblée nationale avant d'en démissionner en mars en raison de la signature de la « *paix infâme* ». Il ne participera pas à la Commune, mais réclamera l'amnistie des communards. Quelques jours après le procès de Louise Michel, où elle fut condamnée à la déportation en Nouvelle-Calédonie, en décembre de la même année, « *l'année terrible* », il écrit *Viro Major* qui ne parut qu'en 1888 dans le recueil *Toute la lyre* édité chez Hetzel. Louise Michel le découvrit à ce moment là. Il s'adresse à elle en alexandrins :

«...Ton oubli de toi-même à secourir les autres,  
Ta parole semblable aux flammes des apôtres...»

Les documents graphiques, gravures, photos et dessins étaient remarquables eux aussi. La célèbre photo de J.-M. Lopez, représentant Louise Michel et conservée à la bibliothèque Marguerite Durand, voisinait avec des caricatures de presse en grand nombre, comme celle la représentant sur le cheval ailé de la mythologie armée d'une lyre et d'un flambeau, et de magnifiques dessins de Daniel Vierge, reporter de presse pour *Le Monde Illustré*. L'un représente le transport de canons (de Montmartre ?) en charrette à cheval, gravé par Fortuné Méaulle, ce qui prouve la diffusion populaire de ces images. Mais l'œuvre la plus belle appartenant à la Maison de Victor Hugo est sans conteste un grand dessin gouaché représentant les funérailles de son fils Charles Hugo, le 18 mars 1871, le jour même du début de la Commune.

Daniel Vierge y représente le catafalque passant entre les pavés d'une barricade que les Fédérés dégagent avec respect. Le crayon noir, rehaussé de gouache blanche, donne un air à la fois tragique et majestueux à l'événement.

Cette exposition, répartie dans quatre pièces de la maison du poète, a célébré, à l'occasion du 140<sup>e</sup> anniversaire de la Commune, de manière originale et sensible l'aspect humain de personnalités emblématiques. Elle a permis, en ne réduisant pas Louise Michel à la combattante farouche qu'elle fut, de découvrir son cheminement poétique et profond vers la conscience révolutionnaire et l'ampleur de son engagement littéraire qui reste à découvrir à travers ses romans et ses pièces de théâtre.

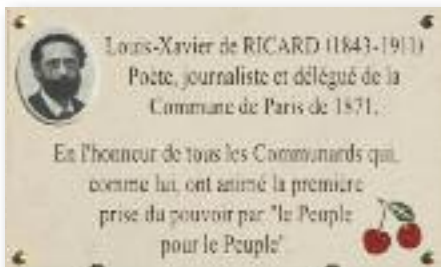
## La Commune de Paris s'invite à Fontenay-Sous-Bois

**L**e 19 novembre 2011, Fontenay-Sous-Bois inaugurerait une plaque en l'honneur d'un communard né en haut d'une rue portant maintenant son nom, Louis-Xavier de Ricard (1843-1911). Plus connu pour ses poésies pré-communardes, Louis-Xavier a également été un communard enthousiaste. Nommé sous-délégué du Jardin des Plantes, il a contribué au *Journal officiel de la Commune*, en particulier à travers son article *Une révolution populaire* (voir ci-contre). Cet historique des siècles de luttes des classes laborieuses pour leur émancipation offre une perspective intéressante pour comprendre le caractère fondateur de cette première prise de pouvoir par le peuple pour le peuple.

En lui rendant hommage, 100 ans après sa mort, et en y associant tous les communards qui se sont battus à ses côtés, les allocutions de Jean-Louis Robert et de Jean-François Voguet, Maire de Fontenay-Sous-Bois, ont bien souligné l'importance des enseignements que l'on peut tirer de cette période glorieuse de l'histoire du mouvement ouvrier et de l'histoire de France.

Les Fontenaisiens aux prises avec les ravages du capitalisme, en particulier dans les quartiers populaires qui font la richesse de la ville, peuvent assurément y trouver une source d'inspiration pour leurs nombreuses luttes du moment (pour le logement, contre les discriminations, contre la casse du système social et de l'enseignement...). L'antenne fontenaisienne des Amis de la Commune de Paris se chargera sans relâche d'entretenir le lien entre ces luttes d'aujourd'hui et celles de nos glorieux aînés communards.

 MAXIME SUING



« Quand nous connaissons ce que nous sommes ; quand nous saurons l'expérience qu'ont placée sur nous tant de siècles laborieux ; quand nous sentirons vivre en nous toutes ces âmes généreuses qui ont tenté de nous léguer une meilleure destinée, nous nous acharerons à l'œuvre plus résolu et plus confiants. Nous serons moins prompts à désespérer de l'avenir, et nous nous laisserons pousser en avant par cette impulsion mystérieuse, qui, venue du fond de notre histoire, s'est accrue à travers les siècles, des forces accumulées de toutes les générations. »

**Une révolution populaire, 7 Avril 1871**  
*Journal Officiel de la Commune*





## Enfin une photo de **Gabriel Ranvier** ?



Ci-dessus : une photographie de Ranvier ?

Ci-dessous à gauche : photographie d'Assi souvent attribuée à tort à Ranvier.

A droite : caricature de Ranvier



**L**es Amis Berrichons de la Commune de Paris s'intéressent à la vie du communard Gabriel Ranvier (1). Une exposition : «*Le temps de cerises, la Commune photographiée*» a été présentée au Musée de la Photographie de la Communauté Française à Charleroi (2).

Les Berrichons n'ont pas pu se rendre en Belgique, mais ont consulté le catalogue. A la page 94, les concepteurs de l'expo présentent la reproduction d'un album photo à l'ancienne, album aux dimensions suivantes : 29,5x23x 5,5. Il comporte 121 photographies insérées dans 22 pages cartonnées. Ces photos sont chargées d'annotations manuscrites, avec nom du personnage, arrondissement parisien où il avait son activité ou sa fonction, et souvent le sort qui lui a été réservé. Cet album fait partie d'une collection particulière d'Anvers.

Dans le catalogue, on retrouve, page 102, la photo d'Assi que l'on attribue souvent à tort à Gabriel Ranvier ; et page 113, Ô surprise ! une photographie de Gabriel Ranvier, avec ces mentions : « *Appert, c'est le photographe trop bien connu des portraits de Communards, XX arrondissement, ascaped to London (sic)* ». Ce qui correspond bien à la situation de G. Ranvier. Si l'on compare cette photographie aux caricatures, on retrouve des ressemblances patentes. Avons-nous enfin découvert un portrait de Gabriel Ranvier ?

 MICHEL PINGLAUT

(1) Voir notre bulletin *La Commune* n°48 trimestre 4-2011

(2) Lire la note de lecture en page 31

UNE BRÈVE  
QUI EN DIT LONG

## On a débaptisé une rue Adolphe Thiers

*L'Oise Hebdo*, n°921, 26 octobre 2011, nous annonce que, lors du conseil municipal du 18 octobre 2011, les élus de Nanteuil-le-Haudoin ont décidé de débaptiser la rue Adolphe-Thiers pour la nommer rue Louise-Michel.

L'article rappelle entre autres que celui qui fut président de la République a été l'organisateur des répressions de la Commune ayant entraîné plus de 20 000 morts chez les communards. D'autres appellations avaient été proposées comme *rue du Temps des cerises* ou *rue des victimes de la Commune de Paris* ; le choix de *Louise Michel* a été largement approuvé.

Espérons que de nombreuses autres communes de France sauront suivre l'exemple des municipalités qui ont déjà pris cette heureuse et légitime initiative ! **MC**

## Un quatrième trimestre 2011 riche d'initiatives

**L'**année du 140<sup>e</sup> anniversaire de la Commune a donné lieu à une multitude d'initiatives, dont une grande partie ont été initiées ou accompagnées par les Amis de la Commune en partenariat avec des associations, municipalités, centres culturels, médiathèques, partis, syndicats, comités d'entreprises... Nous avons commencé à rendre compte de ces événements dans les précédents numéros de notre revue. Nous terminons ces relations en énonçant, ci-dessous, les initiatives du dernier trimestre 2011.

### NOS EXPOSITIONS

Notre exposition générale *Histoire, œuvre et modernité de la Commune* a été présentée par la mairie du Kremlin-Bicêtre (94), à la Médiathèque Louise Michel d'Allones (72), par l'association *Action* dans le Cambrésis et la Fédération des associations laïques de Roubaix, avec les associations *Droit à la paresse* et *Lieu commun* à Cahors et Saint-Céré (46), par le comité local des Amis de la Commune à Auch (32), avec le CE de la SNECMA à Gennevilliers (92), lors du congrès de la Filpac CGT à Montreuil (93), par la municipalité de Cognac (16), avec l'association des Amis de l'Humanité aux Lilas (93).

*La Commune et les femmes* a été exposée au Kremlin-Bicêtre (94) avec l'association *Entrez sans frapper*, à Reims (51) avec la section locale du PCF et à Fenain (59) avec l'ARAC.

*La Commune et les Arts* a été présentée dans le Cambrésis et à Auch.

*La Commune de Paris, une histoire moderne*, exposition du Comité d'Histoire de la Ville de Paris, a été présentée dans les mairies des II<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> arrondissements de Paris où des plaques portant les noms des élus de la Commune ont été

apposées. Dans le XVIII<sup>e</sup> arrondissement, des visites du Paris communal sur le XVIII<sup>e</sup> insurgé et Louise Michel ont été commentées par les Amis de la Commune de Paris.

### AUTRES ANIMATIONS

Des conférences ont été données à Allones, Cahors, Auch, Paris II<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup>, Fenain, Cognac, Reims et Les Lilas.

Au congrès de la Filpac CGT, nous avons représenté la pièce de théâtre *Le Rendez-vous du 18 mars* interprétée par des Amis de la Commune de Paris et des intermittents du spectacle dans une mise en scène de Richard Fériot.

Le 28 novembre à Bourges (18), nos amis du Comité berrichon des Amis de la Commune ont présenté *La Butte de Satory*, lecture théâtralisée à propos du 140<sup>e</sup> anniversaire de l'exécution de Ferré, Rossel et Bourgeois le 28 novembre 1871.

### BONS DÉBUTS EN 2012

L'année du 140<sup>e</sup> anniversaire de la Commune, qui s'est terminée le 31 décembre 2011, a connu des prolongements encourageants dès les premiers jours de janvier 2012 comme en témoignent les initiatives présentées ci-dessous, dont une partie a déjà été réalisée au moment où vous lisez ces lignes.

En janvier, notre exposition générale a été présentée dans le Loiret, à Gien par la section locale et à Orléans par la fédération départementale du PCF. Du 1<sup>er</sup> au 15 février, elle a été exposée à Saran à l'initiative de la municipalité.

### LES EXPOSITIONS ET CONFÉRENCES À VENIR

Du 6 au 8 mars 2012 à Audincourt (25), notre exposition générale et *La Commune et les femmes* seront présentées par l'association

*l'Atelier*. Le 8 mars, Claudine Rey, présentera une conférence sur la *Commune et les femmes*.

Du 13 au 18 mars 2012 à Auch (Gers), salle municipale *Le Cuzin*, la *Commune et les femmes* sera exposée par le comité local des Amis de la Commune. Claudine Rey présentera une conférence sur ce thème le 15 mars à 19 heures.

Du 30 mars au 6 avril 2012 à Gérardmer (Vosges), les expositions *Histoire, œuvre et actualité de la Commune de Paris* et *La Commune et les Arts* seront présentées par la section locale de la Ligue des Droits de l'Homme. Une conférence aura lieu le mardi 3 avril.

Des précisions sur ces initiatives et d'autres expositions et conférences seront portées à la connaissance de nos adhérents sur notre site internet [commune1871.org](http://commune1871.org).



### NOS DEUILS

Thérèse Gourmaud est décédée à la fin de l'année dernière. Elle avait beaucoup participé aux activités de notre association notamment dans le comité de rédaction de notre bulletin et à la bibliothèque où elle assurait une permanence hebdomadaire.

En ces douloureuses circonstances, nous assurons Jean, son époux, et tous ses proches, de notre amicale sympathie. **YL**

## Activités de notre commission culture

**L**a commission culture des Amis de la Commune s'est réunie le 21 novembre dernier au siège de l'association pour faire le bilan de ses très nombreuses activités de 2011, année du 140<sup>e</sup> anniversaire de la Commune de Paris.

**Nos expositions ont été présentées dans une trentaine de villes en France et au grand-duché du Luxembourg.** Au total, elles ont été vues par un large public pendant cinquante semaines. Pour faire face aux demandes, nous avons dû faire réaliser deux versions supplémentaires de notre exposition *Histoire, œuvre et actualité de la Commune de Paris*. Nos deux nouvelles expositions *La Commune et les femmes* et *La Commune et les Arts* ont été particulièrement appréciées par leurs visiteurs. Une trentaine de conférences ont été présentées en complément ou en dehors des expositions.

**En mai, le Comité d'histoire de la Ville de Paris (CHVP) a présenté l'exposition la Commune de Paris, une histoire moderne** dont le commissaire était notre président Jean-Louis Robert. Elle a été vue par plusieurs milliers de visiteurs. Elle a été présentée en octobre et novembre dans les II<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> arrondissements de Paris avec, dans chacun de ces arrondissements, une conférence de Jean-Louis Robert. En mai et juin, le CHVP a présenté plusieurs conférences sur la Commune au Petit Palais. Nos présidents, Claudine Rey et Jean-Louis Robert, en ont présenté plusieurs. Les textes de ces conférences peuvent être écoutés sur le site internet du CHVP : [paris.fr/loisirs/histoire-et-patrimoine](http://paris.fr/loisirs/histoire-et-patrimoine)

**Les visites du Paris communard suscitent un intérêt croissant.** Nous avons le plaisir d'y accueillir des groupes de jeunes étudiants et lycéens, de personnes en activité en par l'intermédiaire de comités d'entreprises et de syndicats, de retraités avec des centres de loisirs. A la demande de ces organisations, nous avons développé de nouvelles formes : journée ou demi-journée ; en autocar ou en transports en commun. Le développement de cette activité demande un nombre accru de guides. Un stage de formation a eu lieu le 3 décembre auquel ont participé une dizaine d'adhérents de l'association.



Quelques panneaux de nos expositions



**Des excursions sont organisées par la commission culture.** Celle du mois d'octobre à Roubaix a été très enrichissante, comme en a témoigné, dans notre bulletin précédent, le compte rendu de notre ami Georges Beisson. L'année prochaine, nous nous rendrons en Haute-Marne sur les traces de Louise Michel. Un groupe de travail a été mis en place pour l'organiser en amitié avec l'Association Louise Michel.

**La journée du 18 mars 2012, anniversaire de l'insurrection parisienne, est en pleine préparation.** Elle aura lieu à

Belleville dans le XX<sup>e</sup> arrondissement de Paris. Un groupe de travail a été mis en place pour la préparer. Vous pouvez lire, en page 3 de ce bulletin, le programme qu'il propose.

#### **La Commune et le cinéma.**

La commission a envisagé l'organisation d'une journée ou, mieux, d'un festival de films sur la Commune. Nous en reparlerons. Venez nombreux rejoindre notre commission de la Culture pour développer encore nos activités.

 **YVES LENOIR**

Animateur de la commission

#### **COMMENT FONCTIONNE LA COMMISSION CULTURE**

*Elle se réunit une fois par trimestre. Comme pour les autres commissions, tous les adhérents de l'association peuvent en faire partie à la seule condition d'être à jour de leur cotisation pour les années 2011 ou 2010.*

*Nous invitons nos adhérents qui le souhaitent à s'inscrire par courrier postal, courriel ou téléphone.*

#### **NOTRE ASSOCIATION ÉDITE UNE NOUVELLE BROCHURE**

**Au cours du second trimestre 2012, vous pourrez vous procurer *L'exemple de la Commune, un patrimoine toujours vivant.***

Cette prochaine publication, que nous vous annonçons avec émotion et enthousiasme, montre à quel point de très nombreux pays ont été marqués par l'héritage, devenu universel, de la Commune qui, malgré sa brièveté et son échec, demeure le meilleur exemple d'une démocratie directe exercée par le peuple. Jusqu'au milieu du XX<sup>e</sup> siècle, cette dernière suscite des mouvements de même nature. Sans être exhaustive, notre étude en trouve un certain nombre d'illustrations notamment en Espagne, en Allemagne, en Russie... et en France à nouveau, comme en 1936, 1944 et 1968. Le XXI<sup>e</sup> siècle n'en est d'ailleurs pas exempt. Au-delà de la Commune, la lutte continue à travers le monde partout là où le peuple, ne voulant pas rester à genoux, prend sa destinée en main.

 **MICHÈLE CAMUS**

En vente prochainement aux Amis de la Commune  
46 rue des Cinq-Diamants  
75013 Paris



## LES JOURNAUX DE DEUX PROTESTANTS PARISIENS

Agnès de Lingua de Saint  
Blanquat, Roger Parmentier,  
Napoléon Peyrat,  
*Journal du siège de Paris  
par les Allemands (1870)*,  
Paris, L'Harmattan, 2009  
- Elie Reclus, *La Commune  
de Paris au jour le jour  
(19 mars - 28 mai 1871)*  
Théolib, 2011

La commémoration du 140<sup>e</sup> anniversaire de la Commune a été l'occasion de publier des documents peu connus du grand public. En l'occurrence, il s'agit des témoignages de deux personnalités protestantes. L'un porte plus spécialement sur le conflit franco-allemand de 1870 tandis que l'autre évoque la Commune proprement dite.

D'un côté, le journal du pasteur Napoléon Peyrat (1809-1881) relate les événements de la guerre, et en particulier l'occupation prussienne dans sa paroisse de Saint-Germain-en-Laye. Outre une description attentive de l'armée allemande, l'auteur, historien des camisards et écrivain attaché à ses Pyrénées natales, narre l'état d'esprit de ses compatriotes en face des occupants. Il met ainsi en évidence les relations cour-

toises qu'entretiennent certains notables de la ville avec les officiers ennemis. Il rappelle également le rôle que joue la propagande pour soutenir le moral des populations. Au final, le texte est bref mais il est complété par quelques documents d'explication bien utiles (une préface de l'historien André Encrevé, des notes rédigées par les fondateurs de l'association Napoléon Peyrat, basée en Ariège).

De l'autre, il s'agit du journal d'Elie Reclus (1827-1904), à la fois théologien protestant et ethnologue. Militant politique, il a adhéré très tôt à l'AIT, avec son frère le célèbre géographe Elisée Reclus. Mais, lors de la Commune, en raison d'une infirmité à la main, il ne peut, contrairement à ce dernier, s'engager dans la Garde nationale. Il sert alors comme brancardier avant d'être nommé sur le tard directeur de la Bibliothèque nationale. Cette position en retrait lui donne par conséquent le recul nécessaire pour livrer au quotidien un témoignage attentif et honnête. La lecture de son journal est loin d'être facile. Théolib, petite maison d'édition protestante, publie ici le document brut, sans notes explicatives. Aussi, le souci exhaustif de l'auteur, son approche parfois juridique ou l'absence de repères autres que chronologiques peu-



vent désorienter le lecteur. En cela, l'ouvrage s'adresse davantage à un public de connaisseurs.

Cependant, Elie Reclus a un réel talent d'écrivain. Son témoignage est d'autant plus précieux qu'il aborde de front les princi-

poux débats qui ont traversé la Commune, comme la question des otages, les divisions politiques entre les élus, les erreurs de stratégie militaire. Son propos est certes réfléchi, mais il a des convictions profondes. Il est ainsi très critique vis-à-vis des politiques dont il se méfie. Par son propos nuancé, sa clairvoyance et sa dénonciation des atrocités de la guerre, Elie Reclus est indéniablement un humaniste.

 ERIC LEBOUTEILLER

## LA COMMUNE EN PHOTOGRAPHIES

1848 fut très peu photographié, seul un daguerréotype d'une barricade rue Saint-Maur nous est parvenu. Mais en 1871, la technique a progressé grâce au négatif au collodion sur plaque de verre, qui a permis d'immortaliser un Paris empli de badauds puis de combattants. « Rien pourtant n'émane de ces photographies que les parenthèses des événements tragiques. De ce « film », nous n'avons que le début et la fin, il y manque la bobine centrale, les combats, les massacres, l'action, ce que sont aujourd'hui les conditions d'un reportage », explique Xavier Canonne dans l'avant-propos du catalogue de

l'exposition *La Commune de Paris en photographies*, présentée au Musée de la photographie de Charleroi (Belgique) jusqu'au 15 janvier dernier. Parmi les 308 photographes exerçant en studio dans la capitale en 1870, Bruno Braquehais fut un des rares à saisir l'actualité, comme le montrent ses portraits de Fédérés et de leurs familles dans sa série sur la destruction de la colonne Vendôme. Le célèbre portraitiste Nadar, pourtant sympathisant de la Commune, n'a pas quitté son studio du boulevard des Capucines. A l'opposé, Hippolyte Blancard, pharmacien et photographe amateur, muni de son appareil stéréoscopique léger, n'hésite pas à aller sur le terrain comme le montre sa photo légendée « *Le champ de bataille de Champigny-sur-Marne, le 2 décembre 1870* », conservée au musée Carnavalet. On lui doit également un des rares clichés pris pendant la Semaine sanglante : « *Incendie de la préfecture de police, le 24 mai 1871 à cinq heures de l'après-midi* ». Il fait partie de la collection de 500 photos de Blancard conservées à la Bibliothèque historique de la ville de Paris (BHVP), en partie exposées en 2006. « *Les photos de Braquehais ou d'anonymes, comme celles de Saint-Cloud ou de Champigny, sont bien les premières d'un genre qui nous*

*est familier aujourd'hui ; mais à cette époque, la représentation précise de l'actualité dans la presse était défailante pour une raison simple : l'impression des photos était impossible* », rappelle dans ce livre, Jean Baronnet, réalisateur du film *Une journée au Luxembourg* (Arte, 1994). Dans le journal *L'Illustration* des années 1870-1871, il n'y a que des dessins, dont certains sont parfois accompagnés de la mention : « *d'après une photographie de ...* ». Il faudra encore attendre dix ans pour voir une photo imprimée dans un journal.

 JOHN SUTTON

Jean Baronnet  
*Le Temps des cerises,*  
*La Commune de Paris*  
*en photographies,*  
édition de l'amateur  
Musée de la photographie  
de Charleroi (2011).



# La Commune

## DANS CE NUMÉRO

### L'événement

18 mars · Parcours communard · 3

### Histoire

Emmanuel Fleury · 4

Les musiciens devant la Commune (II) · 6

Les fusillés de Bièvres · 12

Un mur qui voulait en cacher un autre · 14

Les francs-maçons et la Commune · 16

Des communards à l'Académie française ? · 19

La Commune dans les manuels scolaires · 20

### Actualité

Reconstitution du procès de Gaston Crémieux · 22

Louise Michel à la Maison de Victor Hugo · 23

La Commune s'invite à Fontenay · 24

Enfin une photo de Gabriel Ranvier ? · 25

On a débaptisé une rue Thiers · 26

### Notre association

Un 4<sup>e</sup> trimestre 2011 riche d'initiatives · 26

Activités de notre commission culture · 28

Bientôt une nouvelle brochure · 29

### Lectures

30-31

*Les journaux de deux protestants parisiens*

*La Commune en photographies*

**Directeur de la publication :** Claude Willard

**Ont participé à ce numéro :** Georges Beisson, Michèle Camus, Mireille Collange, Eugénie Dubreuil, Éric Leboutellier, Yves Lenoir, Michel Pinglaut, Claudine Rey, Frédéric Robert, Thierry Solas, Maxime Suing, Daniel Spassky, John Sutton, Jacques Tint · **Coordination :** Michèle Camus

**Graphisme et iconographie :** Alain Frappier · **Impression :** SENPQ Pantin · ISSN : 1142 4524

**Le prochain bulletin (50)** paraîtra en avril 2012

Date limite pour faire parvenir vos articles : 15 mars 2012

La carte 2012 de notre association est adressée à nos adhérents, anciens et nouveaux, à réception de leur cotisation, avec une attestation leur permettant de bénéficier d'une déduction de 66% de son montant sur leur impôt sur le revenu.



LES AMIS DE LA  
**Commune de Paris** 1871

46 RUE DES CINQ-DIAMANTS 75013 PARIS · TEL : 01 45 81 60 54 · FAX : 01 45 81 47 91  
amis@commune1871.org | www.commune1871.org

Ouvert du lundi au vendredi de 14 à 17 h · Bibliothèque ouverte aux adhérents le mercredi de 13 h30 à 17 h (sur rendez-vous)